



## A qui s'adresser pour des conseils sur les travaux d'économie d'énergie et les énergies renouvelables en toute confiance ?

Un service public d'information gratuit est en place depuis plusieurs années à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre. L'ALEC est une association composée de collectivités, des chambres consulaires et des deux Pays nivernais.

Elle est l'un des 450 **Espace Conseil France Rénov'** de France et couvre toute la Nièvre.



Ses conseillers vous guident sur les choix de travaux opportuns afin de réaliser des économies d'énergie et si vous souhaitez installer des énergies renouvelables.

- ☑ Ils vous renseignent sur toutes les aides mobilisables en fonction de vos conditions de ressources.
- ☑ Ils vous aident aussi à comprendre vos devis et à établir un plan de financement intégrant les aides.
- ☑ Enfin, ils vous guident dans les étapes de votre projet.

Renseignez-vous, ce service est **gratuit** (soutenu par la Région et l'Etat), en appelant au **03 86 38 22 21** ou via [infoenergie@ale-nievre.org](mailto:infoenergie@ale-nievre.org)



Les conseillers renseignent par téléphone, en rendez-vous et lors de **permanences** mensuelles à Cosne, Château Chinon, Luzy, Decize, Clamecy, Corbigny, ou dans les locaux de l'Agence.

Nous trouver :  
Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre  
13 avenue Pierre Bérégozoy  
58000 NEVERS

Pour en savoir plus sur l'ALEC [www.ale-nievre.org](http://www.ale-nievre.org)

**Parlez-en autour de vous.**

**// Attention au démarchage : aucune collectivité, aucun service public ne démarché //**

Les soutiens de l'ALEC de la Nièvre :

